

## **RAPPORT DE SAISINE** **DU CONSEIL CONSULTATIF**

Organe nouvellement institué par la municipalité, le conseil consultatif apparaît comme une manifestation de la démocratie locale.

Composé de personnes majeures domiciliées dans la commune ou y exerçant une activité professionnelle, le conseil consultatif se veut représentatif de la diversité sociale et culturelle de Ballan-Miré.

Mis en place par la nouvelle équipe municipale, cette instance a pour vocation, au travers de différentes saisines concernant des sujets variés, de mettre à profit les expériences et personnalités des Ballanais pour contribuer au devenir qualitatif de la commune.

Les différents membres, en concertation avec les élus, ont estimé nécessaire et essentiel de faire apparaître leur méthode de travail. Ainsi, plus qu'un simple avis motivé, le travail du conseil consultatif est le fruit de différentes réunions et de rencontres riches en enseignements qui ont permis aux participants d'apprendre et d'échanger sur le thème de la saisine : la sécurité des biens et des personnes.

Saisine n° 2008-04 :

**La sécurité des biens et des personnes**

# I) Prévention routière

## \*Diagnostic extérieur :

Intervenants rencontrés :

- Adjudant Delaveau (Commandant de la gendarmerie de Ballan-Miré)
- Jean Paul Feuillatre (Directeur des services techniques de la mairie)
- Alain Begaud (1<sup>er</sup> adjoint au maire)

**A.D :** « Très peu d'accidents surviennent dans notre commune, jusqu'à aujourd'hui sans conséquences corporelles et cela, malgré l'existence de nombreuses priorités à droite sur la commune »

**J-P.F :** « Le trafic n'est dense que durant les heures de pointe. Il est nécessaire de travailler sur la prévention »

**A.B :** « Les incivilités de grande envergure sont rares sur la commune. Cependant, les quelques excès de vitesse et le stationnement « sauvage » rendent parfois la cohabitation délicate sur la voie publique »

## La vitesse :

- \*Les points sensibles
- \*Propositions
- \*Prévention
- \*Répression

Tableau 1 et 2 (voir diapo)

## II) Aménagements de voirie

Accès sécurisés des enfants aux établissements scolaires (constats et propositions)

Le collège René Cassin doit constituer la priorité:

- pas d'accès sécurisé.

Un passage doit être aménagé pour permettre aux enfants de traverser la rue et aller du collège au supermarché ou inversement en toute sécurité.

- Circulation et stationnement dangereux des voitures.

Un nouveau profilage de la rue doit être effectué pour faciliter la circulation des voitures et des 2 roues, permettre le stationnement minute dans des espaces aménagés. L'espace vert existant peut être réduit pour réaliser ces améliorations.

Tableau 3 (voir diapo)

### a) Prévention



**Sensibiliser les enfants** sur les lieux d'apprentissage et de loisirs, par des actions menées par:

- La gendarmerie et la police municipale
- La prévention routière
- Les parents d'élèves

**Sensibiliser les adultes**, par:



nouveau

- Des informations transmises par le biais du bulletin municipal et du site internet de la mairie.
- Des contrôles « à blanc » réalisés par les autorités de police et de gendarmerie pour les petites infractions liées à la vitesse et au stationnement.

## b) Répression

- Contrôles de vitesse plus fréquents aux emplacements **sensibles et dangereux**.
- Campagnes de **verbalisation systématique** pour tous les stationnements dangereux (ex : dans l'angle face à la pharmacie du centre bourg).



Angle de rue en face la pharmacie du centre-bourg de BALLAN

## c) Déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR)

-Vivre à Ballan-Miré, c'est **intégrer toute la population dans sa diversité**. Le centre-bourg de la ville et ses abords se doivent alors d'être accessibles à tous. Ces personnes à mobilité réduite souffrent souvent, et ce sur notre commune, de **difficultés quotidiennes** quant à leurs déplacements. En effet, le franchissement d'un trottoir peut s'avérer être une épreuve lorsque l'on se déplace avec une canne ou en fauteuil roulant.

-Ainsi, le développement urbain de notre commune **se doit d'intégrer** préalablement à **tout nouveau projet ou aménagement**, des dispositifs facilitant le déplacement des personnes dont la mobilité est réduite.



La rue du commerce à BALLAN : **un exemple probant** d'aménagement favorable à la mobilité des personnes.

### III) Sécurité des biens et des personnes

#### \*Diagnostic extérieur

A.D « Bien qu'il existe quelques incivilités et notamment des vols et quelques dégradations, la commune de Ballan reste une commune très calme et agréable à vivre. Les méfaits **restent mineurs et rares pour une commune de 8000 habitants**. Aucune violence physique n'a été à ce jour, constatée »

A.B « Ballan connaît **plus d'incivilités que de la vraie délinquance**. Les chiffres tendent à montrer que la commune de Ballan subit moins de problèmes que certaines communes environnantes de même taille ».

#### \*Propositions

##### **a) Délinquance/dégradations**

-Il conviendrait d'organiser des **rondes plus fréquentes** et ce, de jour comme de nuit. La police et la gendarmerie peuvent certainement travailler de concert afin qu'une autorité soit le plus souvent possible **présente sur la commune**.

-Il est acquis que les dégradations sont principalement le fait d'une population plutôt jeune. Inoccupés, quelques individus sont alors tentés de commettre des petits actes de délinquance. Afin d'y remédier, nous préconisons la construction d'une aire de jeux correspondant à un terrain multisports et **multi activités** permettant de proposer des activités sportives et conviviales pour les jeunes, dans un **cadre adapté et sécurisé**



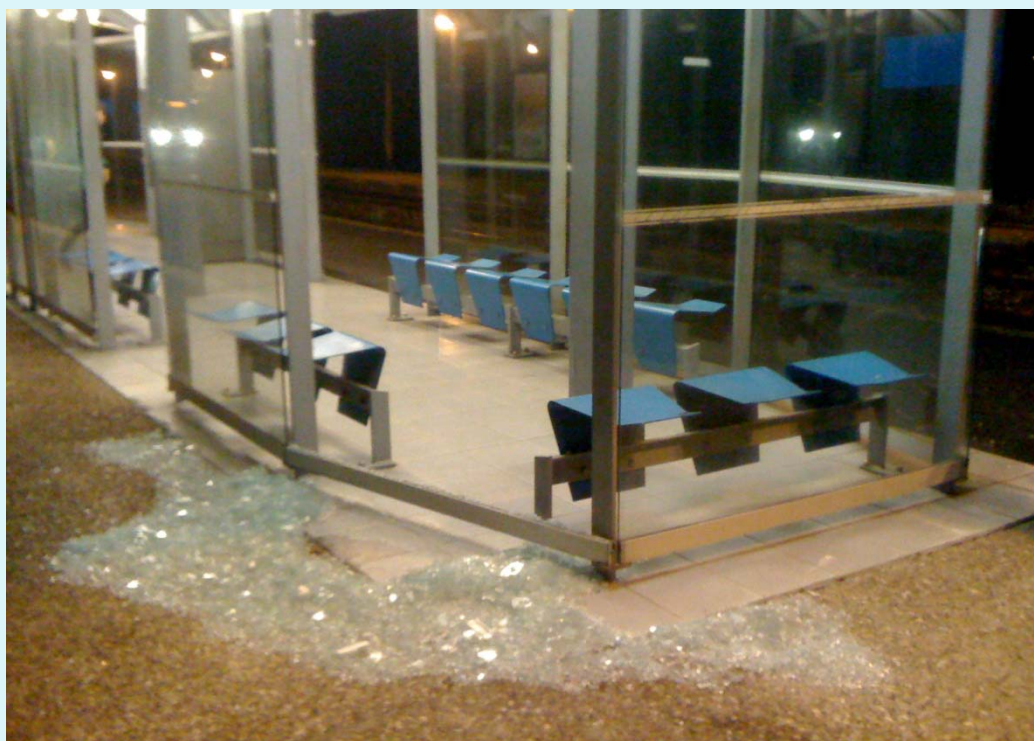
Exemple de terrain multi activités

-La construction d'un tel terrain doit s'intégrer dans une démarche plus globale qui pourrait se matérialiser par l'embauche d'un **accompagnateur/éducateur de rue** dont la fonction serait **d'encadrer les jeunes** dans les domaines sportifs, culturels et ludiques.

-Nous rappelons que la commune de Ballan est déjà riche d'une MJC, d'un centre social ainsi que du centre Jules Vernes.

-Il serait alors tout à fait pertinent **d'imaginer des synergies** entre ces différents pôles pour permettre à nos enfants et adolescents de se voir proposer des activités de toutes sortes et **financièrement accessibles au plus grand nombre**.

-Ayant constaté que certaines localisations (ex : l'abri bus de la gare) subissent fréquemment des dégradations, le groupe suggère **l'installation de caméras** de vidéosurveillance. L'on peut effectivement penser que la simple mise en place d'un tel appareillage pourrait suffire à **dissuader les personnes mal intentionnées**.



L'abri bus de la gare de BALLAN

-La récente mise en place du conseil des jeunes en parallèle du conseil consultatif nous paraît être une **passerelle profitable**. En effet, Les différents organes de démocratie locale mis en place par la municipalité peuvent et doivent **travailler de concert** et notamment sur le thème qui nous concerne particulièrement, soit la sécurité des biens et des personnes.

---

-Le groupe insiste sur l'**aspect préventif** davantage que sur la répression. Dans cette optique, le conseil des jeunes est une instance intéressante qui a toute sa place. Elle permet d'intégrer directement les jeunes dans **les réflexions et, ainsi, soumettre des propositions qui les concernent**. De plus, tâchons de ne pas oublier qu'ils sont le **premier véhicule de la prévention** au contact de leurs parents.

---

-Enfin, le groupe rappelle l'importance de la mise en place d'une aire d'accueil pour les gens du voyage qui permettrait **d'éviter des installations intempestives** et ainsi d'améliorer les relations des riverains avec cette population.

## b) Vols

-Certains petits reflexes peuvent permettre d'améliorer grandement la situation. En effet, lors des départs en vacances par exemple, deux automatismes tendent à réduire les risques de vols et de cambriolages :

\***Prévenir la gendarmerie**, qui pourra alors faire des rondes pour vérifier que tout va bien et dissuader les cambrioleurs potentiels.

\***Prévenir le voisinage** : les résidants des habitations jouxtant l'immeuble familial. En plus d'être efficace, un tel comportement est synonyme de confiance réciproque et tend vers l'établissement d'un climat agréable entre voisins s'inscrivant dans la logique du « Vivre ensemble ».

-Il a été noté par les membres du groupe suite à des discussions avec les riverains, que certains d'entre eux et notamment la population âgée, n'ont pas conscience d'avoir un comportement créant des tentations.

Il convient alors de communiquer sur les risques liés à certaines attitudes :

-Il faut éviter de laisser la clé de contact sur un véhicule garé, y compris dans une cour intérieure ou dans un garage.

-Il est indispensable de ranger les outils (de jardin ou de bricolage) qui peuvent servir à entrer par effraction dans le domicile familial.

 Toutes ces informations concernant la prévention de comportements « tentateurs » peuvent avoir pour **support le bulletin municipal mais aussi le nouveau site internet de la Mairie.**

## c) Les acteurs de la sécurité

### \*Les autorités présentes à Ballan-Miré

- **La brigade de gendarmerie**, composée d'un effectif de **27 hommes** avec comme rayon d'action **7 communes**:

- CHAMBRAY les TOURS
- BALLAN -MIRE
- DRUYES
- VILLANDRY
- BERTHENAY
- SAINT GENOUPH
- SAVONNIERES

-**Un policier municipal**:


\*rappel de son rôle théorique : « exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Il assure une **relation de proximité avec la population** ».

-**Un ASVP** (Agent de sécurité de la voie publique) :

\*son rôle sur notre commune consiste en du **gardiennage de locaux** (ex: gymnase). Il dispose de la faculté de verbaliser (pouvoir de police administrative)

## Constats et propositions


\***La Gendarmerie**, son rayon d'action étendu et son effectif actuel ne lui permet pas d'intervenir rapidement et de manière régulière sur les différentes communes. Fréquemment, la seule **présence régulière** des forces de gendarmerie suffit à **dissuader** les éventuels petits délinquants de passer à l'acte.

 *Nous préconisons l'exécution de **patrouilles plus fréquentes** dans notre commune, ce qui permettrait de répondre à une demande importante des Ballanaises et Ballanais.*


\***Le policier municipal**, bien qu'investi d'un véritable pouvoir de police administrative, semble essentiellement affecté aux tâches administratives.

 *Il serait souhaitable de lui faire jouer un rôle majeur dans la **prévention** et la **lutte** contre les incivilités.*

\***La police municipale** manque d'effectif et n'est pas dotée d'une structure propre.

 *Le groupe propose **la création** d'une véritable police municipale sur la commune de Ballan-Miré. Elle pourrait ainsi se voir doter d'une véritable équipe et bénéficier d'une propre infrastructure.*

\***L'ASVP** reste cantonné à des tâches de gardiennage municipal.

 *En **renfort** des autorités de police et de gendarmerie, l'ASVP pourrait avoir une fonction comminatoire se matérialisant par exemple par de fréquentes tournées dans le centre-bourg, afin de **dissuader** les automobilistes de stationner de manière dangereuse, puisqu'il est doté du pouvoir de verbaliser.*